



HOM AVENIR

(Siret : 53815203400020)

M. MERCY

7 rue de Mique

54300 LUNEVILLE

Entreprise titulaire de la qualification

QualiPAC module chauffage et ECS

Engagée pour la qualité d'installation des pompes à chaleur aérothermiques et géothermiques ainsi que les chauffe-eau thermodynamiques

Période couverte par le certificat : 31 mai 2015 au 31 mai 2016



Numéro QualiPAC : QPAC/50080

Forme juridique : EURL

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 17/04/2015 : 1/258844 - CAMBTP (Strasbourg)

- décennale au 17/04/2015 : 1/258844 - CAMBTP (Strasbourg)

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 31 mai 2015

André Joffre,

Président de Qualit'EnR

Grâce au site www.qualit-enr.org, rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

96 rue de la Victoire • 75009 PARIS

SIRET 489 907 360 00031

QualiPAC est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIPAC n° 009007105 déposée dans les classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42



Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 31 mai 2019 pour QualiPAC module chauffage et ECS